N° 179 — 17e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Mercredi 28 Juin 1905

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 58

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 30 la ligne
RÉCLAMES. . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal; à Paris, dans nos bureaux, 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

Société Nouvelle du "PROGRÈS DU NORD"
Société Anonyme en formation
AU CAPITAL DE 250.000 FRANCS
Divisé en 500 Actions de 500 Francs.

Futur Siège : A Lille, Rue Nationale, N° 51

AVIS DE CONVOCATION

Nous rappelons que les souscripteurs des actions de numéraire de la Société Anonyme, en voie de formation, dite « Société Nouvelle du « Progrès du Nord », *sont convoqués par les fondateurs en deuxième assemblée générale constitutive, au futur siège social, à Lille, rue Nationale, N° 51, aujourd'hui* **Mercredi 28 Juin 1905,** *à trois heures très précises.*

Prière d'être très exact parce que l'ordre du jour déjà publié dans un de nos derniers numéro doit être complètement examiné.

AVIS IMPORTANT

Les comptes de liquidation de la Société anonyme « **Le Progrès du Nord** » *devant être clôturés le 3 Juillet, nous dégageons toute responsabilité au sujet des sommes qui pourraient être réclamées aux liquidateurs après cette date.*

Les réclamations et factures doivent être adressées soit au « **Progrès du Nord** », *soit aux liquidateurs, jusqu'au 1er Juillet.*

LES LIQUIDATEURS,
TITREN, E. BARIT, Léon POTIÉ.

Lille, le 21 Juin 1905.

L'Election de Marcoing

Le canton de Marcoing a répondu dimanche à l'espoir et à la confiance que les républicains avaient mis en lui.

Honneur en soit rendu au vaillant porte-drapeau de la démocratie, M. Fernand Leriche, qui, sans souci des injures et des procédés odieux par lesquels on avait espéré l'intimider, a mené, pendant des semaines, la campagne électorale avec une ardeur et une énergie infatigables, et qu'une éclatante victoire récompense aujourd'hui de son attitude si franche et si loyale, de ses déclarations si nettement démocratiques.

Honneur aussi au chef aimé et respecté du parti républicain, au député de la 1re circonscription de Cambrai, M. Paul Bersez, le premier député de France, comme l'appellent fièrement ses concitoyens, en rappelant que leur élu fut celui de tous les députés qui, aux dernières élections législatives, obtint le plus grand nombre de suffrages.

L'élection de dimanche est son œuvre. Il a été l'organisateur de la victoire.

Sur les quatre conseillers généraux de cette première circonscription de Cambrai, que M. Paul Bersez représente avec tant d'autorité à la Chambre, trois déjà appartenaient à la majorité républicaine de notre assemblée départementale. Mais le canton de Marcoing semblait encore inféodé à la réaction, sous l'influence exercée depuis tant d'années par son conseiller général, M. Desmoutiers.

Depuis hier, le canton de Marcoing s'est affranchi du joug qu'on prétendait lui imposer.

Malgré la pression scandaleuse des seigneurs, nobiliaires, terriens et industriels, du pays, malgré les manœuvres corruptrices les plus éhontées, malgré une campagne inouïe de propagande et d'agitation qui a eu recours à tous les moyens, même les moins corrects et les moins scrupuleux, le candidat républicain a été élu à trois cents voix de majorité sur son concurrent réactionnaire.

Pourtant, M. le baron de Boutteville, en dépit de son nom et de son titre, et au mépris de ses origines et de ses traditions de famille, se proclamait, lui aussi, républicain.

Pour programme, il avait presque copié entièrement celui de M. Leriche.

Bien plus, nous avons entendu, non sans quelque stupéfaction, notre confrère M. J. Dessaint, qui parlait au nom de M. de Boutteville, et en sa présence, approuver la loi « scélérate » de 1901 sur les congrégations, se proclamer l'adversaire des « moines ligueurs et des moines d'affaires », et reprocher aux républicains de n'avoir pas encore supprimé les Conseils de guerre.

J'ai souligné la hardiesse de ces déclarations. J'ai exprimé ma satisfaction de voir M. le baron de Boutteville adhérer à des réformes que ses amis politiques avaient combattues et combattaient encore avec violence : et M. de Boutteville, d'un signe de tête, a donné à mes paroles la sanction de son assentiment.

Encore quelques jours de période électorale, et le noble et aristocratique seigneur, baron Philippe de Boutteville, devenait un fougueux et farouche révolutionnaire !

Heureusement, les électeurs ne se laissent plus prendre à ces subterfuges et à ces stratagèmes.

Derrière ce républicain de circonstance, ils ont aperçu clairement toute la réaction cléricale, les *Croix* et les *Emancipateur*, et les *Courrier*, de Cambrai, et, aussi, ces républicains défaillants et repentis, les Millet, les Alexandre Desmoutiers, les Dujardin, les Dewavrin, que la peur de la démocratie a jetés dans les bras des pires cléricaux.

Et, aux côtés de M. Leriche, ils ont vu le Parti républicain tout entier, et son chef Paul Bersez, dirigeant la campagne et menant le combat.

A Rumilly, à Gouzeaucourt, à Marcoing, à Masnières, Bersez était là, en personne, sonnant le ralliement, entraînant les troupes républicaines de son ardente éloquence.

Et dans ces communes, les majorités républicaines ont été considérables et ont décidé de la victoire.

Et à Masnières, où les patrons et les cornacs de l'innocent petit baron avaient organisé l'obstruction à la réunion des républicains, où l'on avait distribué des sifflets et recruté des siffleurs, où l'on eut ce spectacle honteux du maire de la commune, chef de la police municipale, dirigeant lui-même les perturbateurs, les excitant au tumulte et prêchant d'exemple, où M. Dewavrin, pris d'un accès de rage en présence de l'insuccès de ces méprisables manœuvres et au spectacle de l'enthousiasme indescriptible provoqué, dans toute la salle, par les vibrantes paroles de MM. Leriche et Bersez, ne craignit pas de s'abaisser, envers celui-ci, à la provocation, à l'injure grossière et vile : c'est à la presque unanimité des électeurs présents que fut adoptée la candidature républicaine ; et c'est par 364 voix à M. Leriche, contre 292 à M. de Boutteville, que leurs concitoyens ont infligé au maire et aux orgueilleux « dirigeants » de la commune le désaveu et la flétrissure de leur conduite indigne.

***

Belle victoire, qui sera décisive, car c'est le canton de Marcoing définitivement rallié à la République démocratique ; c'est la réaction écrasée sans espoir d'un possible retour offensif.

Que soient remerciés, dans toutes les communes, ces vaillants militants qui, avec un dévouement et une activité admirables, à travers tant de difficultés et au péril même de leurs intérêts, mènent sans relâche le bon combat, et qui, avec une si généreuse et si démocratique ardeur, ont secondé, facilité, dirigé notre propagande.

Et nos félicitations vont aussi au dévoué conseiller d'arrondissement du canton de Marcoing, M. Adelson Delabre, qui, pendant toute la campagne, sans un instant de répit, est resté sur la brèche, à côté du porte-drapeau de la République ; et au distingué sous-préfet de Cambrai, M. Biens, dont l'administration si habile et si conciliante, et, en même temps, si fermement républicaine, contribue si puissamment à rallier aux institutions et au gouvernement de la République les sympathies des populations.

Tout le monde, chez les républicains, a fait admirablement son devoir. Et c'est grâce à cet ensemble de concours, d'efforts, de dévouements et d'énergies, que la République a remporté dimanche une nouvelle et brillante victoire.

GEORGES ROBERT.

La Politique

Nous sommes des gens beaucoup plus sages qu'on ne veut bien le dire.

Reconnaissons, d'ailleurs, que nous prenons plaisir à être nos propres calomniateurs. Est-ce que des étrangers ne pourraient pas croire, quand ils lisent nos journaux, que nous formons un peuple de forbans et que nous confions aux plus vils des scélérats le soin de nous gouverner ?

La réalité est, par bonheur, fort différente. Nous ne le cédons à personne, au fait d'honneur et de probité, et nos gouvernants jouissent de l'estime des puissances étrangères.

De même, quand il s'agit de nous prononcer sur des opinions exagérées, que beaucoup de tapage ont pu faire considérer comme très répandues, nous nous empressons de les répudier, surtout lorsqu'elles heurtent nos sentiments patriotiques et nos traditions nationales.

On vient d'en avoir la preuve par le vote quasi-unanime du Conseil municipal de Paris, qui n'a pas voulu souscrire en faveur d'un ouvrage du professeur Hervé, de qui les théories antifrançaises ont été si âprement discutées ces temps derniers.

Socialistes, radicaux, modérés, conservateurs, tous se sont groupés dans une pensée de blâme et de protestation contre les tendances dont M. Hervé s'est fait l'apôtre malheureux. On peut dire de ce vote qu'il est une réponse de la conscience publique au langage impie du théoricien de la désertion.

Il a été parlé de guerre depuis quelques jours. Rien ne permet de croire que la France devra prendre les armes pour se défendre, mais on est désormais fixé sur l'impuissance des antipatriotes à faire abandonner le drapeau par la nation. — *M. J.*

Échos et Nouvelles

Brésiliens mais pas Nègres

Un croiseur brésilien étant arrivé à Norfolk, les hôteliers de la ville ont été unanimes à refuser l'accès de leur établissement aux officiers du croiseur, que leur teint basané faisait prendre pour des nègres. Aucun hôtel ne leur a permis de recevoir à côté de blancs et [illegible] les salles à manger ordinaires.

Le consul brésilien a envoyé immédiatement une plainte à Washington, d'où est parvenue sans délai une réponse rendant le maire responsable de ce qui se passait et lui enjoignant de faire cesser au plus tôt la mise à l'index.

Mot de la fin

En famille :
Monsieur, agacé. — Mais, enfin, qu'est-ce qu'il a cet enfant à toujours crier ?... Qu'est-ce qu'il a ?
Madame, d'un ton piqué. — Il a... il a le caractère de son père tout simplement.

CHRONIQUE

LA MÈCHE DE CHEVEUX

La lampe avait baissé. Ni l'un ni l'autre ne s'en étaient aperçus. Jacques gardait les yeux sur une flamme de l'être qui s'élevait ardente et vive. Marcelle contemplait une flamme voisine, vacillante, tantôt bleue, tantôt rose, qui s'échappait en feu follet capricieux, d'une bûche à demi consumée.

Enfin Jacques dit à Marcelle :

— As-tu reçu beaucoup de visites, aujourd'hui ?

— Le duc de B..., la comtesse V..., la petite Z... Thérèse...

— Et puis ?

— L'insignifiant courant de chaque mardi... Mais Thérèse...

— Thérèse ?

— Etait singulière... pâle, l'air souffrant, agitée... pourtant plus jolie que d'habitude... En causant de choses indifférentes elle arrachait fiévreusement la dentelle de son vêtement, puis, tout à coup, se rapprochant de moi et me prenant les mains entre les siennes :

— Croyez-vous, me dit-elle, qu'une femme qui a été aimée puisse se passer d'amour ?...

— Qu'as-tu répondu ?

— Rien, l'étonnement me rendait muette, et à cette heure, je cherche encore quelle était la pensée de Thérèse.

— Elle est pourtant assez transparente. Ton amie est négligée par son mari et courtisée dans le monde. Elle est encore honnête, mais elle est arrivée au point où une femme a besoin d'une confidente pour la retenir au bord de l'abîme ou pour l'excuser si elle y tombe.

— Vraiment, tout ce que je vois dans la société parisienne m'étonne chaque jour davantage... et, souvent je regrette d'avoir quitté nos montagnes d'Auvergne... Là-bas, Thérèse n'eût sans doute pas été délaissée.

— Encore Thérèse ! N'as-tu pas reçu d'autres visites aussi originales ? C'est un des plaisirs du monde, de regarder défiler en lanterne magique les types excentriques de l'humanité.

— J'ai vu Marie qui m'a entretenue de choses extraordinaires, inouïes... et pourtant qui semblent vraies.

— Raconte.

— Il s'agit d'une histoire de somnambule. J'ai commencé par rire, comme tu le fais en ce moment, et j'ai fini par frissonner.

— Nous verrons si je suis aussi impressionnable.

— Il existe dans un quartier perdu de Paris une somnambule qui lit couramment vos pensées et celles des personnes dont on lui présente des cheveux.

— Jonglerie !

— Elle a fait retrouver à Marie des dentelles qui lui avaient été volées...

— Hasard !

— Et lui a parlé d'un secret qu'elle est seule à connaître.

— Une femme n'en possède jamais un toute seule.

— Elle lui a dévoilé ceux de son mari.

— Souvent, il y a des mystères connus de tous, excepté de ceux qu'ils intéressent directement.

— C'est égal ! J'ai très envie d'aller consulter cette somnambule ! Si je lui portais de tes cheveux ?

— Quelle folie !

— Ah ! je t'en prie, mon petit Jacques. Ce sera si amusant ! Je te raconterai tout ce qu'elle m'aura dit !

— Pas de ces plaisanteries !

— Pourquoi ?

— Parce que.

— *Parce que* n'est pas une réponse... C'est ce qu'on réplique aux enfants dont on ne veut pas satisfaire la curiosité.

— Ce que tu demandes est inconvenant.

— Inconvenant ! Pour quelles raisons ? Je ne comprends pas.

— Tu ne comprends rien ! Il me semble pourtant que depuis trois années de vie parisienne tu devrais être un peu déniaisée...

— Ah ! Jacques ! Tes paroles me peinent horriblement ! Non, je ne comprends pas que deux êtres qui s'aiment craignent les somnambules. Tu y crois donc ?

— Je crois à la crédulité des femmes...

— Jacques, je t'en supplie... laisse-moi couper une mèche de tes cheveux ?

— Je te le défends.

***

Maintenant, le silence règne dans le salon. Un malaise a envahi Marcelle. Il ressemble à celui que la femme éprouve dans la solitude. Elle cherche machinalement les petites flammes de l'être, mais elles ont disparu. La lampe est presque éteinte, et du sein de ses débris s'élèvent des images et des voix qui l'hallucinent. Elle regarde, elle écoute.

D'abord, c'est le château paternel qui lui apparaît et toute son enfance qui passe sous ses yeux. Puis elle grandit, sa mère lui parle de Jacques, leur voisin de campagne, de Jacques qu'elle a déjà remarqué et que bientôt elle épouse. Elle le voit alors se mirant en elle, adorant à genoux ma ignorance et sa foi dans le bien.

— C'est toi, dit-il, qui est dans le vrai et ma vie passée me semble un songe de malade... Mais tu m'élèveras jusqu'à toi, nous goûterons le bonheur des anges et ce bonheur durera toujours...

Les mois se succèdent. Elle est à Paris. Autour d'elle le bruit du monde. Quelques audacieux la courtisent, et le prince X... chuchote : *J'attendrai*... Maintenant, devant Marcelle, glisse l'image de Thérèse, et les paroles qu'elle a prononcées retentissent étrangement dans son cerveau fatigué.

— Croyez-vous qu'une femme qui a été aimée puisse se passer d'amour ?

Il semble à Marcelle que de longs jours se sont écoulés depuis hier et que les objets mêmes qui l'entourent ont subi un changement. Pour échapper à ce mirage et revenir à la réalité, elle murmure :

— Jacques... Jacques...

— Eh bien ?

Mais cette voix, qui, d'habitude, la rassure, augmente son trouble, car elle ne la reconnaît plus.

Alors, s'enfermant en elle-même, elle se remet à songer. Pourquoi ne veut-il pas qu'elle consulte la somnambule ? Pourquoi ? Pourquoi ?

Et voilà que son cœur bat violemment et qu'une pointe aiguë semble le traverser. C'est le doute qui y pénètre. Si Jacques la trompait ? S'il était comme le mari de Thérèse ? Si le monde était infâme... Si tout ce qui paraît impossible était possible ? Mon Dieu ! combien elle souffre ! Cela doit s'appeler *la jalousie*. Ce mal est terrible, et maintenant, elle le sent, il ne la quittera plus et lui dévorera le sein à toute heure.

***

Qui aurait pu lui voler Jacques ? Elle cherche. Est-ce Marguerite ? Est-ce la petite comtesse ? Elle étouffe, sa gorge est serrée, ses lèvres sèches et brûlantes. La lumière de la lampe vacille. Les vieilles tapisseries s'animent tout à coup, puis s'abîment dans l'ombre. Les fauteuils, éclairés çà et là, de lueurs qui s'accrochent aux dorures du bois, semblent se mouvoir sinistrement autour de Marcelle dont les idées s'égarent. Elle s'effraie d'elle-même, car en pensant à une rivale elle voit rouge et comprend la joie de répandre le sang...

C'est donc ainsi qu'on devient criminelle par excès de souffrance ? Mais, elle est folle ! Qu'est-ce qui prouve que Jacques l'ait trompée ? Elle ne peut vivre avec le doute. Elle veut savoir. Elle saura. La somnambule ? Pourquoi pas !

Elle se lève, s'appuie aux meubles pour ne pas tomber, et observe Jacques qui ne la voit pas. A qui songe-t-il ? *A l'autre*... Elle marche doucement sur l'épais tapis et cherche des ciseaux dans une boîte à ouvrage. Maintenant, elle se rapproche du jeune homme, le regard fixé sur une mèche de ses cheveux. Cette mèche, elle l'aura vite coupée. Mais son cœur bat trop fort. Il fait plus de bruit que la pendule.

Jacques va l'entendre et se retourner brusquement. Non, il reste immobile et pensif.

Tout à coup, il tressaille et laisse échapper un cri. Marcelle s'enfuit, la mèche de cheveux entre les doigts. Ses yeux ont une expression de défi. Pourtant elle essaie de rire. Lui ne rit pas, son visage a pâli, l'effroi et la colère le bouleversent.

— Je t'ordonne de me rendre ces cheveux, dit-il.

— Non, je ne t'obéirai pas !

— Eh bien, j'emploierai la force !

Il veut saisir Marcelle. Elle lui échappe en tournant autour des tables, des canapés, des lourdes potiches qui tremblent sur leurs bases. Puis elle prend un riche coffret, y enferme la mèche brune, jette la clé au loin et essaye de fuir dans sa chambre.

Mais voilà une main de fer qui s'abat sur elle et un visage effrayant qui s'approche du sien. Les poignets de la jeune femme sont serrés comme dans un étau et la douleur est intolérable, là... à cette place où Jacques avait l'habitude de poser ses lèvres...

Alors, le coffret glisse à terre, le mari s'en empare, l'enfonce d'un coup de sa botte, en retire les cheveux dérobés et les jette au feu.

Marcelle, à demi évanouie, les voit brûler comme dans un rêve.

— Qu'importe maintenant, murmure-t-elle tristement, la somnambule a parlé !

Et devant ses yeux passent le bonheur qui s'envole, le prince X... qui sourit et un ménage de plus qui sombre dans l'Océan parisien.

B. DE RIVIÈRE.

AU JOUR LE JOUR

Décadence des Spectres

— Ah ! mon vieux camarade, me disait hier l'excellent Brackers d'Hugo, tout dégénère ! On honorait jadis la fidélité aux principes ! Aujourd'hui — ce n'est pas pour moi que je dis ça — on s'honore de retourner sa veste mieux qu'un tailleur de profession.

Et le cher homme, tout en fredonnant *Sauvez Rome et la France*, hocha tristement la tête.

Il venait de lire, ainsi qu'il me le confia, un article de M. Henri Bidou, où se trouvait commentée, avec une pointe d'amertume, la regrettable faillite des spectres.

Il paraît que les revenants sont en pleine décadence, et qu'aucun d'eux ne remplit plus ses fonctions avec le même zèle qu'auparavant.

— C'est ainsi, me disait Brackers d'Hugo, qu'autrefois les spectres ne manquaient jamais de venir gratter les pieds des dormeurs, et je me souviens même d'avoir écrit là-dessus de bien jolis vers dans ma jeunesse.

Et il se mit à chanter, d'une voix pure :

Spectres, au milieu du silence,
Si vous venez gratter mes pieds,
N'ayez pas après l'imprudence
De fourrer vos doigts dans vos nez !

— J'avais mis ces vers dans la bouche d'un gendarme, ajoute Brackers, et c'était très heureux. Pourtant, je dois dire que je ne sais pas si les fantômes ont plusieurs nez. La vérité est que j'étais gêné par la mesure, mais, d'ordinaire, c'est beaucoup mieux.

On n'ignore pas, en effet, que ce cher d'Hugo est un poète à peu près aussi distingué que cet autre Hugo, qui n'était pas Brackers.

— Je reproduirai certainement plusieurs des charmantes œuvres de ce favori de la Muse, mais, en attendant, revenons à la chute des revenants.

Les fantômes du temps passé aimaient à s'immiscer dans nos petites affaires, tandis que le spectre d'aujourd'hui a l'air de se moquer de nous comme de ses anciennes culottes.

Il ne nous remarque même pas. Est-ce que tout récemment, dans une maison anglaise, un de nos confrères n'annonçait pas qu'on avait vu, en plein midi, l'ombre dolente d'une jeune femme traverser un salon et s'asseoir au piano, sans prendre garde à la compagnie rassemblée ?

Un autre fantôme, qu'un témoin épouvanté pressait de questions, finit par répondre : « De quoi vous mêlez-vous ? »

On ne voit plus les âmes du Purgatoire solliciter, avec une humble tristesse, les prières des vivants.

Les âmes aujourd'hui hautaines et indifférentes, si elles reviennent dans leurs gîtes familiers poursuivre le songe de leurs vies, ne [illegible] donnent, ni en demandent [illegible] sœurs.

Notre monde ne les intéresse pas.

Pourquoi ces changements imprévus dans une antique situation qui faisait plaisir à tout le monde ?

Brackers d'Hugo prétend que c'est la faute des collectivistes, mais cette assertion ne repose sur aucune donnée précise.

Pourtant, à la prochaine séance du conseil municipal, ça pourrait bien créer un incident ?

RAOUL TABOSSE.

SERVICE SPÉCIAL

NOS TÉLÉGRAMMES

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 27 juin.

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

M. Rouvier a mis ses collègues au courant des négociations qui se poursuivent avec l'Allemagne et fait savoir qu'il recevrait dans le courant de la journée le prince Radolin qui devait lui remettre la réponse de son gouvernement à la note antérieure du gouvernement français.

Le conseil, sur l'avis du garde des sceaux, a décidé de déposer aujourd'hui sur le bureau du Sénat un projet de loi portant amnistie pour diverses catégories de condamnations.

Au lieu de proposer par voie d'incorporation à la proposition d'initiative parlementaire dont le Sénat est actuellement saisi, les catégories qu'il désire y voir figurer, le gouvernement a préféré présenter un projet d'ensemble qu'il proposera de substituer à celui du Sénat, et qui, on le sait, vient de la Chambre.

Le projet du garde des sceaux accorde l'amnistie pour délits de presse et de réunion, faits de grève, délits de pêche, certains délits militaires ; enfin un paragraphe étend l'amnistie aux condamnés de la Haute Cour.

Un paragraphe spécial étend l'amnistie aux peines disciplinaires qui ont été ou qui pourraient être encourues à raison de notes ou de pièces secrètes. C'est la formule juridique qui a été employée pour amnistier les faits relatifs à l'affaire des fiches.

Le gouvernement a écarté de l'amnistie actuelle les faillis, comme ne rentrant pas dans le cadre du projet.

Le ministre des finances a fait savoir qu'il comptait soumettre bientôt au conseil le projet du budget de 1906, de façon à pouvoir le déposer à la Chambre à temps pour que les contributions directes puissent en être détachées et votées avant la session prochaine des conseils généraux.

LA QUESTION MAROCAINE

La réponse de l'Allemagne

Paris, 27 juin.

Les impressions, en ce qui touche le différend franco-allemand, sont satisfaisantes. La réponse de l'Allemagne, remise aujourd'hui par le prince Radolin à M. Rouvier ne porte aucune trace de l'aigreur des premiers jours. On ajoute que la conversation entre M. Bihourd et M. de Bülow a affecté un caractère cordial. L'Allemagne n'en continue pas moins à insister pour l'acceptation de la conférence par la France ; mais tout espoir d'arriver à une entente préalable n'est pas perdu.

Berlin, 27 juin.

Dans les milieux bien informés on dit que la lecture des notes Rouvier et Bülow, si on ne connaît pas les commentaires et les conversations échangées, ne donnerait qu'une idée fausse ou incomplète de la situation, favorable en réalité.

M. Rouvier s'est efforcé de démontrer que la conférence sans entente préalable serait dangereuse, et en cas d'entente deviendrait inutile. L'Allemagne maintient le principe de la conférence et ne croit pas pouvoir s'entendre à part avec la France sur une question de privilèges, alors qu'elle a posé le principe d'égalité pour toutes les puissances intéressées au Maroc. On croit cependant que la difficulté serait susceptible d'être levée si le sultan proposait lui-même un programme de délibérations, et on suggère que ce programme pourrait avoir l'assentiment préalable.

Francfort, 27 juin.

On mande de Berlin à la *Gazette de Francfort* que M. Roosevelt, président des Etats-Unis, a manifesté l'intérêt avec lequel il souhaite qu'on évite un conflit entre l'Allemagne et la France et a exercé son influence en faveur de la réunion d'une conférence internationale.

L'Amitié Franco-Anglaise

On lit dans la *Pall Mall Gazette :*

Londres, 27 juin.

Il semble admis à Berlin que la note allemande remise à M. Rouvier ne paraîtra pas agréable au gouvernement français. Nous serions étonné si elle l'était, car il est peu probable que l'Allemagne abandonne sans y être contrainte, — et elle le sera, — la position impossible qu'elle a prise. La vérité c'est que l'Allemagne bien qu'ayant joué avec le feu, n'a pas l'intention d'allumer un incendie. Elle sait parfaitement qu'elle ne pourrait lutter avec la France et l'Angleterre en même temps.

En outre, comme elle a découvert par expérience que l'amitié franco-anglaise n'est pas un article aussi fragile qu'elle l'avait imaginé, elle se résignera à l'incontestable.

L'Opinion Italienne

Rome, 27 juin.

D'après l'opinion qui prévaut dans les cercles diplomatiques, la réponse de l'Allemagne conçue en des termes conciliants faciliterait les négociations et conduira certainement à une solution pacifique satisfaisante pour la France. Les journaux sont unanimes à reconnaître que tout danger de complications internationales est écarté.

Les Allemands en Afrique

Berlin, 27 juin.

On télégraphie officiellement de Windhoek :

Le commandant von Kamptz ayant avec lui la colonne du capitaine Siebert, a rencontré le 17 juin, dans le district de Karid (Gamtsop) toutes les forces des Morenga. Secouru par la colonne du capitaine von Eckert, qui s'était porté rapidement à son secours, il s'est emparé de la position de l'ennemi après un vif combat qui a duré quatorze heures.

Les Allemands ont eu 18 morts et 21 blessés. Trois hommes ont, en outre, disparu. Le commandant von Kamptz figure parmi les blessés.

Le capitaine Siebert a pris le commandement. Les pertes de l'ennemi sont inconnues. Le capitaine Siebert a continué de poursuivre les Morenga, qu'il a obligés le 19 juin à abandonner la position de Narus. La nouvelle reçue du Cap d'après laquelle les rebelles auraient pris Wambad est absolument dénuée de fondement.

Le Mouvement Populaire Russe

LES MASSACRES DE POLOGNE

La troupe refuse de tirer

Lodz, 27 juin.

La situation reste des plus grave à Lodz où 60,000 ouvriers sont en grève et la grève générale a été déclarée. Ils ont élevé des barricades.

Une patrouille de cosaques a essuyé un coup de feu tiré de derrière la muraille de l'ancien cimetière protestant. Les cosaques se sont élancés dans le cimetière et ont tué cinq hommes, quatre femmes et trois enfants.

Les affaires sont arrêtées ; la circulation est interrompue. De nombreux magasins sont déserts ou fermés. Les juifs abandonnent la ville en masse.

On ajoute que les officiers de dragons du régiment de Murom sont allés, au nom de leurs soldats, prévenir le commandant qu'il leur répugnait de massacrer des gens sans défense. Ce régiment a été aussitôt transféré à Wloclawek et le gouverneur de Varsovie a prescrit une enquête.

Les ouvriers ont tué un agent de police aux environs de Lodz.

La grève générale a été décidée à Varsovie. Les affaires sont suspendues.

Les émeutiers ont construit dans les rues Ogrodowa, Krochmalna et Wronia six barricades surmontées du drapeau rouge. La police et les soldats ont enlevé d'assaut les barricades et les ont détruites. Dix émeutiers ont été blessés.

Dans la rue Zelazna, les cosaques ont chargé sabre au clair, renversant trois personnes. Dans la halle du marché central, la populace a fait feu avec des révolvers contre des patrouilles d'infanterie. Les soldats ont riposté par une salve, blessant trois émeutiers.

Dans la rue Leszno, un petit garçon a été tué à coups de fusil.

Les ouvriers ont poignardé cinq de leurs camarades qui refusaient de participer à la grève.

On a constaté que les soldats polonais et juifs tiraient en l'air. Ces soldats ne sont plus employés à réprimer les manifestations.

Le parti des « Travailleurs polonais » a lancé une proclamation mettant la population en garde contre les socialistes.

Meeting de protestation à Bruxelles

Bruxelles, 27 juin.

D'un autre côté, les massacres de Lodz provoquent une indignation générale dans toutes les capitales européennes ; c'est ainsi qu'un grand meeting, organisé par l'Association des amis de la Russie, va avoir lieu à Bruxelles pour protester contre les derniers événements.

Parmi les orateurs, figurent le chef socialiste Emile Vandervelde, le chef des démocrates chrétiens, l'abbé Daens, et le député progressiste Georges Lorand.

L'état de siège à Lodz

St-Pétersbourg, 27 juin.

L'état de siège a été proclamé dans le district de Lodz. Le gouverneur de Varsovie a été investi des pouvoirs militaires suprêmes, qu'il est autorisé à déléguer à des personnes de son choix.

Le rescrit impérial d'aujourd'hui à ce sujet confie au Sénat le soin de prendre les dispositions nécessaires, et au chef de la police le soin d'exécuter ce rescrit.

Le ministre de l'intérieur a interdit pour un mois la publication du journal de Moscou *Westchernaïa Potchta*.

Le gouverneur de Tver, prince Ourboussof, a été, sur sa demande, relevé de ses fonctions.

Barricades. — Vingt blessés

Varsovie, 27 juin.

Hier, des ouvriers et des juifs ont élevé une barricade rue Milota. Ils ont résisté à une forte patrouille qui a tiré sur eux. Vingt personnes ont été blessées. On prévoit la prochaine proclamation de l'état de siège.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

VERS LA PAIX

Saint-Pétersbourg, 27 juin.

Un nouveau pas vers la paix a été fait par suite de la nomination des plénipotentiaires russes et japonais. En attendant la solution de la paix, si ardemment désirée, voici qu'en Mandchourie, malgré les pluies abondantes, les opérations se poursuivent, et, de l'aveu même de Liniévitch, constituent [illegible] un [illegible].

C'est surtout à la prise de Nan-Cha-Cheng-Tse qu'il faut attacher de l'importance, à cause de la situation stratégique de cette place ; néanmoins les Japonais sont encore à [illegible] kilomètres d'un autre point plus important, Khai-Youn-Cheng, également convoité par eux. C'est là à [illegible] opérer les colonnes de Kuroki.

Washington, 27 juin.

Les gouvernements japonais et russe ont informé le président Roosevelt que les plénipotentiaires pour la paix se réuniront [illegible]